

LA TARIPHOLOGIE

Denis COTTIN

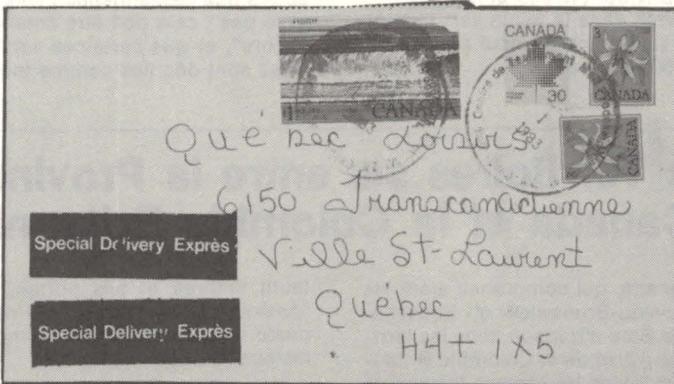
(ou l'étude des tarifs postaux par la marcophilie et la philatélie)

Les raretés philatéliques ne coûtent pas toujours une fortune. L'exemple de changements de tarifs du 15 janvier 1983 est le plus actuel que je puisse vous présenter.

Pour bien identifier la grande rareté du tarif spécial d'une durée de 30 jours (15/01/83 au 14/02/83), voici un tableau des principaux tarifs en vigueur avant, pendant et après.

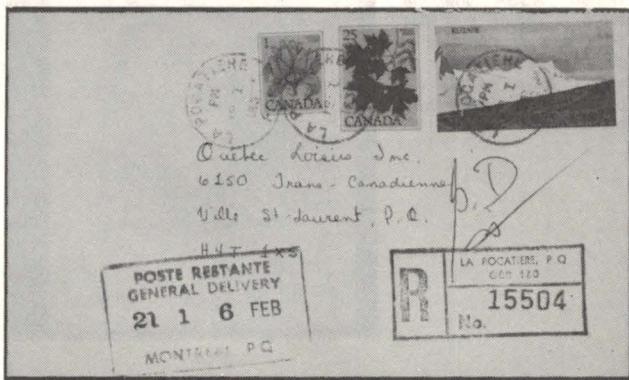
	01/01/82 au 14/01/83	du 15/1/83 au 14/2/83	du 15/02/83...
lettre 1ère classe jusqu'à 30g:	0.30 \$	0.30 \$	0.32 \$
livraison par exprès	+ 1.00 \$	+ 1.06 \$	+ 1.06 \$
total:	= 1.30 \$	= 1.36 \$ fig. 2-1	= 1.38 \$
Recommandation	+ 1.85 \$	+ 1.96 \$	+ 1.96 \$
total:	= 2.15 \$	= 2.26 \$ fig. 2-2	= 2.28 \$
Recommandé avec avis de réception	+ 2.35 \$	+ 2.49 \$	+ 2.49 \$
total:	= 2.65 \$	= 2.79 \$ fig. 2-3	= 2.81 \$

Les photos 2-1, 2-2, et 2-3 illustrent de grandes raretés modernes.



De Hull Centre de traitement 24/1/1983 à St-Laurent CPA 24 jan 1983 et Montréal BEGIN 83/01/25.

(fig 2-2) lettre 1ère classe recommandée no: 15504:



De La Pocatière PM 18/1/83 St-Laurent 21-1-6 FEB par Lévis — Recommandation 18-1-83 et Montréal Recommandation jan 19 1983.

(fig 2-3) lettre 1^{ère} classe recommandée no: 120 avec avis de réception.



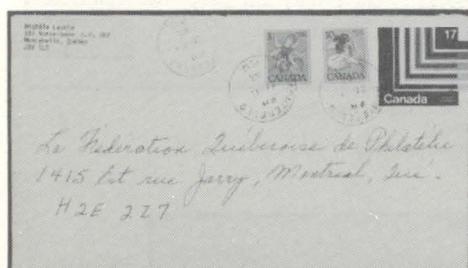
De Québec sub 36 (Place Laurier) à Montréal succursale E.

Dans la veine des raretés philatéliques modernes, les nouveaux tarifs du 15 janvier sont particulièrement intéressants à étudier dans le cas des entiers postaux. Il faut préalablement savoir qu'un entier se collectionne particulièrement utilisé dans sa période d'émission.
Il est donc clair que les changements de tarifs vont compliquer les dates d'émission des entiers.

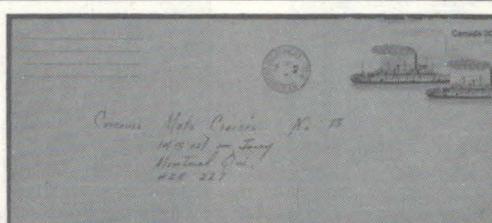
Tarif du 1/1/82 au 14/1/83

Type locomotive, bateau et fiacre

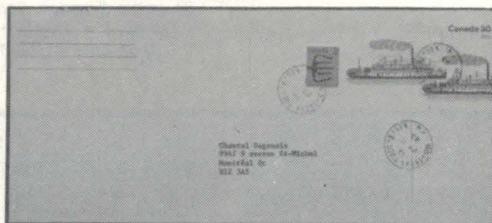
	Période 1 1/1/82	Période 2 1/3/82 14/1/83 15/1/83 14/2/83	Période 3 15/2/83	Période 4 28/2/83 1/3/83
17c + 13c Fig E-1	====			
locomotive 30c		Fig E-2		
bateau 30c		Fig E-3		
fiacre 30c				
locomotive 30c + 2c			Fig E-4	
bateau 30c + 2c			Fig E-5	Fig E-6
fiacre 30c + 2c			Fig E-7	
locomotive 32c				Fig E-8
bateau 32c				
fiacre 32c				



E1)- MONTEBELLO à MONTRÉAL 26-II-82
Utilisation dans la période 1



E3)- ST-NORBERT (BERTHIER) à MONTRÉAL
4-II-83 Période 2



E5)- MONTRÉAL Succ "E" à MONTRÉAL 28-II-83
dernier jour utilisation dans la période 3



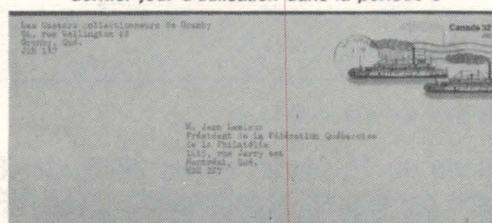
E4)- ALBANEL à MONTRÉAL 17-II-83
Utilisation dans la période 3



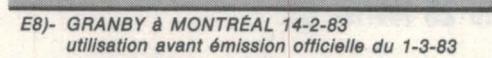
E6)- MONTRÉAL Succ "E" à WINTERPARK — U.S.A. — 28-II-83
dernier jour d'utilisation dans la période 3



E7)- MONTRÉAL ROSEMONT à MONTRÉAL 4-3-83
utilisation tardive du 30c + 2c
la nouvelle carte ayant été émise le 1/3/83



E2)- BETSIAMITES à ST-LAURENT 20-I-83
Période 2



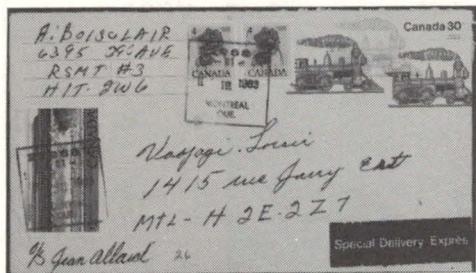
E8)- GRANBY à MONTRÉAL 14-2-83
utilisation avant émission officielle du 1-3-83
et avant changement de tarif.

Pour déterminer la période très rare des entiers, il suffit de superposer le tableau des tarifs avec celui des entiers postaux.

Pour les tarifs, les envois en

- livraison par exprès
- recommandés
- et recommandés avec avis de réception

de la période du 15 janvier 82 au 14 février 83 sont les plus rares.



C) Lettre livraison Exprès (1.38 \$)
Montréal — sub 81 — II III 1983



A) lettre recommandée avec A.R. (2.79 \$)
St-Jérôme recommandée 15-II- 1983

Montréal- sub 190 — 14-II-1983
Bellefeuille (Qué) 16-I-83



D) lettre recommandée (2.26 \$)
Delson 23-II-83 à Montréal 24 Feb 1983



E) Lettre livraison Exprès de +30g et de -50g
(0.48 \$ + 1.06 \$ = 1.54 \$)
St-Jérôme 21-II- 1983 et 22-II-83



B) lettre recommandée (2.26 \$) Montréal sub 243 — 19-I-1983

Pour les entiers postaux la période du 15 février 83 au 28 février 83 est la plus rare.
Les envois sur entiers en livraison par exprès, recommandés avec A.R. sont des pièces philatéliques assez rares du 15 janvier 83 au 28 février 83.

TARIPHLOGIE

OU L'ÉTUDE DES TARIFS
POSTAUX PAR LA
MARCOPHILIE ET LA
PHILATÉLIE

DENIS COTTIN

(P.S.: les lecteurs intéressés sont invités à se référer à un article sur le même sujet publié en page 240-41-42 en avril 1983, No 77).

Les raretés philatéliques ne coûtent pas toujours une fortune. L'exemple du changement de tarif du 24 juin 1985 est très actuel.

1) Il est bon de noter que la date du 24 juin étant celle de la fête nationale du Québec, les bureaux de poste du Québec étaient tous fermés.

Donc nous avons comme dernier jour du tarif à 32¢ le 22 juin (date assez rare parce qu'un samedi) pour tout le Canada, par contre le 1er jour du tarif à 34¢ fut,

pour le Québec: le 25 juin 1985
pour les autres provinces: le 24 juin 1985

2) Pour bien identifier les raretés du nouveau tarif, voici un tableau récapitulatif:

Lettre de 1ère classe jusqu'à 30g	15/02/83 au 23/06/85	24/06/85... 25/06/85...
Livraison par exprès	0.32 \$	0.34 \$
	+ 1.06 \$	+ 1.96 \$
	1.38 \$	2.30 \$
Recommandation	+ 1.96 \$	+ 2.46 \$
	2.28 \$	2.80 \$
Avec Avis de réception	+ 2.49 \$	+ 3.02 \$
	2.81 \$	3.36 \$

De plus, un nouveau timbre de 2\$ (Banff) ayant vu le jour le 21 juin, celui-ci aura une plus-value substantielle utilisé commercialement les 21 et 22 juin.

À noter que les timbres à 34¢ ne pouvaient être achetés au Québec avant le 25 juin. La date de premier jour apparaissant sur les plis officiels de la Société canadienne des Postes doit donc être considérée comme une date anticipée. (fig. 1 et 2)

Fig. 1 Premier jour anticipé

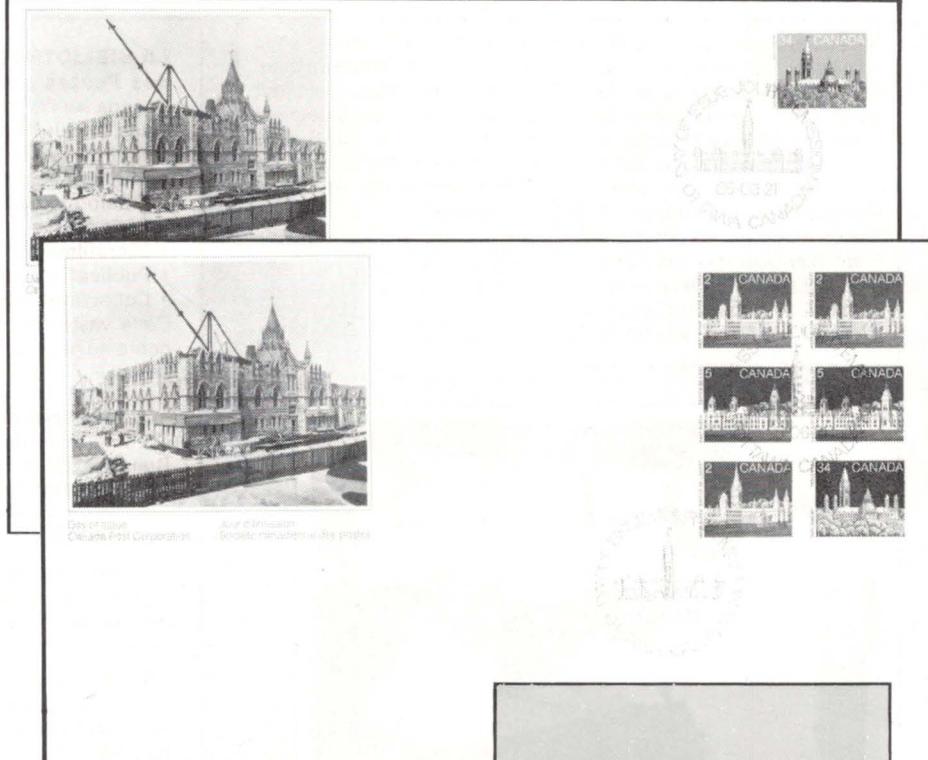


Fig. 2 Premier jour anticipé

D'ailleurs, qui aurait voulu poster une lettre à 34¢ le 21 juin quand ce tarif ne s'applique qu'à compter du 24 juin?

Le nouveau carnet à 50¢ pour distributrices: même chose que le timbre à 34¢; il a été mis en vente le 25 juin au Québec.

A carved stone ornament at the main entrance to the House of Commons features a floral motif.

Ce motif floral est un bas-relief ornemental situé à l'entrée principale de la Chambre des communes.

This War Memorial, featuring a Canadian World War I soldier, is located on the west side of the Peace Tower.

Ce monument aux Morts, représentant un soldat canadien de la première guerre mondiale, est situé du côté ouest de la tour de la Paix.

R

Fig. 3 Les 2 types de carnets

Pendant que nous parlons des carnets, n'oubliez pas les carnets revisés pour distributrices du tarif à 32¢. Ils ont changé de couverture officiellement depuis le 3 avril 85, bien que les premiers reçus au Québec l'ont été en juin 85. (fig. 4)

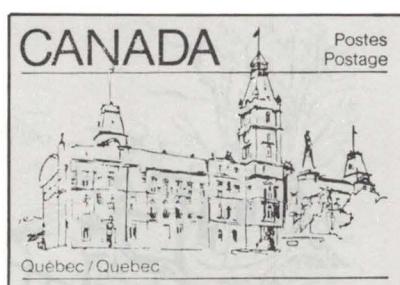


Fig. 4 Carnet revisé: couverture orange



Fig. 5 Nouveau timbre en roulette à 34c. 1er jour réel: 2 août 1985.

La combinaison 32c roulette + 2c peut donc être considérée en usage pour la période du 24/06/85 au 01/08/85 inclusivement. (fig. 6)



Fig. 6

De nouvelles valeurs intermédiaires de:
39c: tarif des États-Unis et hors format du Canada;
50c: pour le tarif de 2e échelon de 51c (30g à 50g);
68c: tarif international et 3e échelon de poids (50g/100g).
(1er jour officiel et réel 01/08/85)

Les valeurs de 48c + 3c utilisées entre le 24 juin et le 1er août seront rares et considérées comme dans leur période.

LES ENTIERS POSTAUX

Une nouvelle enveloppe No 8: Autorail Ledoux-Jennings, émise le 15/07/85. (fig. 7)

Une nouvelle enveloppe No 10: Empress of Japan. (fig. 8)

Une nouvelle carte postale:

Ford T; n'était pas encore parvenue aux bureaux de Montréal le 20 juillet 85!

Un nouvel aérogramme: Stearman 4EM. (fig. 8bis)

Le changement tardif des entiers postaux va donc provoquer la nécessité d'utiliser les anciens modèles avec valeur complémentaire. Ils seront donc à surveiller dans cette période.

Période I 01/02/83 au 22/06/85	Période II 24/06/85 au 14/07/85	Période III 15/07/85 au ...
-----------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

C.P. 32c Fiacre
ENV. 32c Locomotive
ENV. 32c Bateau
AÉR. 64c Avion

C.P. 32c + 2c Fiacre
ENV. 32c + 2c Locomotive
ENV. 32c + 2c Bateau (fig. 9)
AÉR. 64c + 4c Avion

C.P. 34c Ford T
ENV. 34c Autorail
ENV. 34c Bateau
AÉR. 68c Avion

de nouvelles valeurs supplémentaires peuvent être ajoutées au-dessus de celles indiquées ci-dessous

...
...
...
...
...

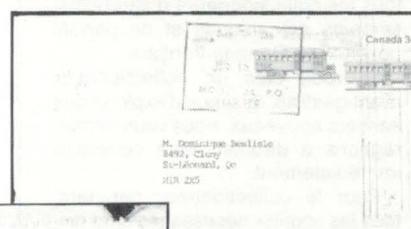


Fig. 7 Nouvelle enveloppe No 8

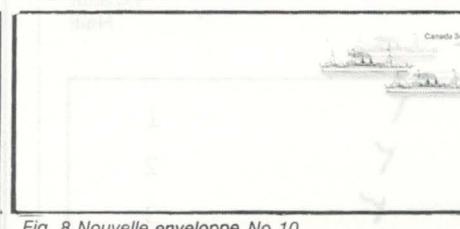
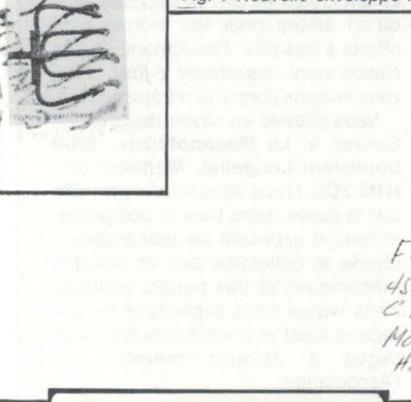


Fig. 8 Nouvelle enveloppe No 10

Fig. 9



F.C.M.Q. Inc.
4545 Ave Pierre de Coubertin,
C.P. 1000 Succ. 4
Montréal Québec
H2R 3V2

J'espère que vous avez la chance d'avoir dans votre collection une enveloppe des bateaux en recommandé ou livraison par exprès dans la période II ! (fig. 10)



Fig. 10

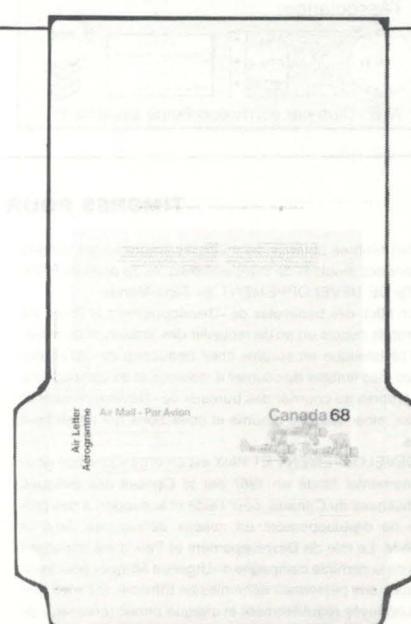


Fig. 8bis Nouvel aérogramme



Fig. 11 LA LETTRE DU MOIS:
Un affranchissement de 14 timbres!

CALENDRIER

CANADA

- 27/29 mars 87
exposition régionale LANAUPHILEX à St-Roch de l'Achigan.
- 27/29 mars 87
NUPHILEX, bourse de collectionneurs au Palais des Congrès de Montréal.
- 4/5 avril 87
exposition de l'Association des numismates et philatélistes de Boucherville.
- 10/12 avril 87
exposition annuelle du Club de la Rive du lac (Lakeshore), centre communautaire de Dorval, 1335 Promenade du Bord du lac à Dorval (Québec).
- 10/12 avril 87
STAMPEX au centre Sheraton de Toronto.
- 15/17 mai 87
exposition EXUP XVI au centre de loisirs Saint-Mathieu à Montréal.
- 29/31 mai 87
exposition nationale Québécoise JOPHILEX à Joliette.
- 30 mai 87
Assemblée générale annuelle de la Fédération Québécoise de Philatélie dans le cadre de JOPHILEX.
- 13/21 juin 87
exposition internationale CAPEX 87 à Toronto.
- 24/26 juin 88
STAMPEX reçoit la convention de l'American Topical Association au Centre Sheraton de Toronto.
- 16/18 octobre 87
Salon des collectionneurs à Montréal.
- 17/19 septembre 87
exposition BNAPEX à Charlotte-town, île-du-Prince-Édouard.

INTERNATIONAL

- 22/24 mai 87
FERPHILEX 87 14e exposition de philatélie ferroviaire à la Porte de Versailles, Paris, France.
- 13/21 juin 87
exposition internationale CAPEX 87 à Toronto.

TARIFOLOGIE

DENIS COTTIN

Une nouvelle augmentation des tarifs est prévue à compter du 1er avril 1987. Augmentation de 6 % du tarif de la lettre de première classe et de 9 % de certains autres tarifs.

Que faut-il prévoir ?

À l'heure où j'écris ces lignes, voici les changements que j'ai retenu:

Intérieur:

Première classe passe de 0,34 \$ à 0,36 \$
L'envoi en nombre passe de 0,15 \$ à 0,17 \$

États-Unis:

la lettre simple passe de 0,39 \$ à 0,42 \$

International:

la lettre jusqu'à 50g passe de 0,68 \$ à 0,73 \$

Divers:

La livraison par exprès reste inchangée à 1,96 \$
Le colis par exprès passe de 1,25 \$ à 1,34 \$
La recommandation qui est actuellement à 2,46 \$ passe à 2,63 \$

L'avis de réception (AR) passe de 0,56 \$ à 0,60 \$

L'ensemble poste-certifiée (PC) passe de 1,12 \$ à 1,50 \$

L'affranchissement insuffisant qui est de 0,25 \$ plus l'insuffisance, passe à 0,36 \$ plus l'insuffisance

Quant à l'INTELPOST (courrier électronique), il passe de 5 \$ à 6 \$ la page. De plus une charge fixe de 2 \$ s'ajoutera à ce nouveau taux. La demande de livraison par exprès de l'INTELPOST passera de 2,10 \$ à 3 \$.

Voici pour les principales prévisions de changement de tarif du printemps 1987.

Une seconde augmentation est aussi prévue pour le 1er juillet 1987. Elle touchera particulièrement le tarif de 2e classe et les envois en nombre qui passeront de 0,17 \$ (augmentation du 1er avril) à 0,19 \$.

Il faut en conclure que la Société canadienne des postes ne pourra pas résister très longtemps à émettre de nouvelles dénominations à 3 \$ ou même 10 \$ puisque cette hausse mettra encore plus de pression sur la nécessité des multiples pour accomplir les bons affranchissements.

Il est aussi probable que la nouvelle série d'usage courant prévue pour octobre 1987 sera avancée au printemps 1987. Entre temps, n'oubliez pas les derniers jours et les premiers jours des tarifs. Ils ont beaucoup plus d'intérêt que bien des premiers jours officiels, oubliés des semaines avant leur mise en marché.

À propos de tarif, en voici un pour le moins original.

Depuis le nombre d'années que je collectionne les marques postales de recommandation du Québec, j'ai eu l'occasion de faire plusieurs découvertes sur l'inhabilité à compter des préposés de la Société canadienne des postes, particulièrement dans le cas des bureaux auxiliaires.

L'étude systématique de nombreuses enveloppes m'a amené à constater ces anomalies. Celles-ci sont aussi dues à la méconnaissance des règlements et permettent de soutirer aux usagers des sommes indues. Je vous livre ici un exemple de méconnaissance des règlements entraînant un déboursé substantiel pour l'usager.

Lettre recommandée, postée à Trois-Rivières au bureau auxiliaire n° 9, identifié par le numéro financier 189235 (POCON), code postal G8Y 1V0, le 22 décembre 1986 et destinée à la compagnie G. M. A. C. (General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée) sise au 7450, boulevard des Galeries d'Anjou à Anjou (Québec). Notons la marque de passage en rouge apposée par l'employé n° 137 à l'E.T.L. du Montréal Métropolitain le 28 décembre 1986.

Ce qui attira tout de suite mon attention fut le taux payé pour cette lettre: 4,60 \$. Un montant pour le moins inhabituel.

En effet, le tarif de la recommandation est de 2,46 \$ + 0,34 \$ pour le port simple pour un total habituel de 2,80 \$. Mais dans ce cas, le montant total est de 4,60 \$.

D'où proviennent ces 1,80 \$ supplémentaires ?

Évidemment, de l'assurance. Le client a probablement envoyé un chèque de quelque 400 \$ qu'il a cru bon d'assurer. Soit 1,65 \$ pour l'assurance + 0,15 \$ de taxe provinciale.

Voici donc le tarif payé expliqué.

Mais ce tarif existe-t-il ?

La réponse est non. Les 1,80 \$ d'assurance sont surpayés et en voici les raisons:

a) «le courrier recommandé offre une preuve de dépôt. Coût: \$2.46 pour la première tranche de \$100 d'indemnité et 34c. par tranche de \$100 en sus jusqu'à concurrence de \$1000.» extrait du guide des postes 40-077-087-H (85-06)

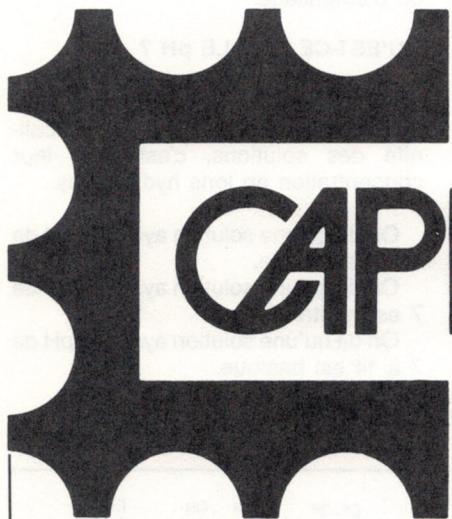
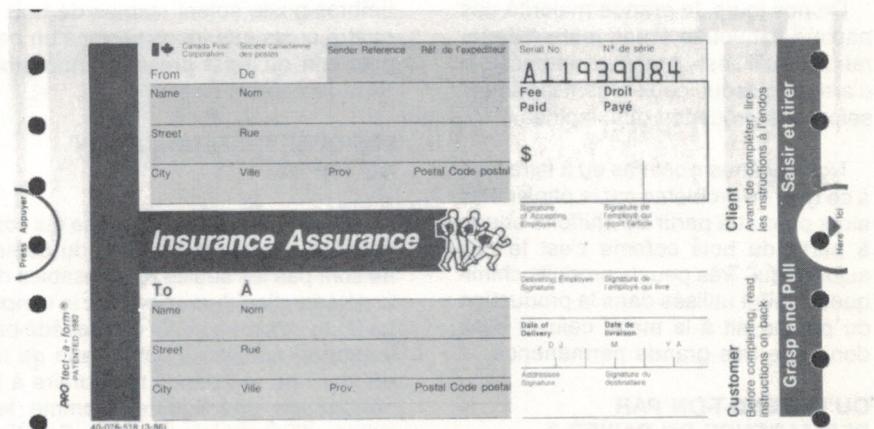
b) tel que stipulé au verso de la formule 40-076-518 (3-86) semblable à celle apposée au dos de notre enveloppe «On ne peut assurer les envois recommandés ni ceux transmis par la poste prioritaire, car l'indemnisation est inhérente à ces prestations...»

Formule (3-86)

d) mais plus encore, le prix d'un chèque, qu'elle est-il ? Sûrement pas celui du montant libellé que personne d'autre que G.M.A.C. ne peut encaisser. Disons, tout au plus, de 0,25 \$. Alors, voilà 39 % payé en trop par un client parce que l'employé(e) du bureau auxiliaire n'a jamais lu la formule d'assurance.

Heureusement, un philatéliste est passé par là et a pu ramasser cette intéressante pièce de collection.

Au verso de l'enveloppe, est toujours attachée une partie de la formule 40-076-518 (3-86) relative à l'assurance. Voilà donc probablement l'explication du tarif.



CAPEX*87

**du 13 au 21 juin 1987
Centre des congrès du
Toronto métropolitain, Toronto, Canada**

Exposition philatélique canadienne de classe internationale

Sous les auspices de le F.I.P., cette exposition retentissante présentera une bourse internationale, des administrations postales de plusieurs pays, des feuillets-souvenir et des émissions spéciales.

Situé en plein cœur du centre-ville de Toronto, sur les belles rives du lac Ontario, le Centre des congrès se trouve tout à coté d'une salle de concert de réputation internationale et à quelques pas des bateaux-

mouches et de nombreux autres loisirs.

Ville en pleine croissance, Toronto vous offre un choix de plus de 20 hôtels de première classe et de 400 restaurants hautement recommandés.

**CAPEX 87
C.P.204, Succursale Q
Toronto (Ontario), Canada
M4T 2M1**